

BRUIT de voisinage



Merci de respecter l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016

SERVICE PUBLIC
MAIRIE DE VARENNES
Ouverture au public

Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Mercredi de 13h à 16h30
Vendredi de 13h à 16h30

Téléphone : 05 53 61 07 66
Fax : 05 53 61 72 31

Adresse mail:
varenes.mairie@wanadoo.fr
www.varenes-dordogne.fr

M. le Maire assure une permanence aux heures d'ouverture de la mairie

ETAT CIVIL

Décès

Riem Jacqueline Le 09 février 2017
Culis Claude Le 18 avril 2017
Gecchele Jean Le 19 mai 2017

La commune de Varennes présente ses sincères condoléances aux familles



Une pensée toute particulière à « **Michel Fagette** », Président de la société de chasse, suite à sa disparition brutale. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Marguerite FEUILLE

VERTICAL	
1	Elle est parfaite !
2	Phonétiquement, il n'en faut pas plus --- Cocktails mondain.
3	Permettent de se réhydrater.
4	Démonstratif inversé --- Pays nordique.
5	N'avoue pas.
6	Permet d'être ailleurs, comme à la maison.
7	Désigne une pièce de la maison ou une manifestation
8	Indique une spécialité --- conjonction --- reste baba.
9	C'est un solide !!! --- désigne une courtisane des temps modernes.
10	C'est la fin des haricots !!!

HORIZONTAL	
I	Pratique la migration saisonnière.
II	Le régal des abeilles --- Quel outil !!!
III	Troublé --- nocif avec 2.
IV	Très longs temps.
V	Sans complexes.
VI	Pas toujours bonne --- interjection --- personnel.
VII	Son débit est variable --- Plus ou moins appréciée selon la saison.
VIII	Lieu remarquable, mais en désordre --- parmi les souvenirs de vacances scolaires.
IX	Sinistres initiales --- Rejeter.
X	Fleuve transalpin --- dans les règles.

Réservation de la salle des fêtes

Réservation en Mairie
Remise des clés avec état des lieux

Mairie : 24150 VARENNES
Directeur de la publication : Gérard MARTIN Tirage : 250 exemplaires
Comité de rédaction : G. Martin, M. Feuille, S. Harel, L. Portello, P. Soulage, S. Grellety, M-C Doat

L'actualité du village de VARENNES
55^{ème} bulletin d'information Juin 2017



Chers concitoyens,

La fin de l'année scolaire approche et conformément aux engagements pris fin 2016, en concertation avec l'académie, nous avons concrétisé notre décision de création d'un pôle maternelle sur la commune de St Capraise. Nous avons capitalisé les remarques faites par un conseiller pédagogique et nous travaillons actuellement pour les mettre en application. En outre nous avons pu les présenter aux parents lors de la réunion publique du vendredi 9 juin tenue à 18h à Varennes organisée par les maires du RPI et Président du SIVS. Des échanges constructifs et pertinents permettent d'espérer que ce changement en profondeur apporte aux enfants de maternelle une stabilité scolaire, aux parents une meilleure lisibilité de l'organisation du RPI et au personnels communal un engagement dans la durée. Nous sommes en mesure de dire que l'année prochaine nous accueillerons, certainement 26 enfants du cours CE2 et CM1.

Dans ce numéro vous trouverez également le bilan du compte administratif 2016 et les engagements du budget primitif 2017. Notre situation économique est de plus en plus délicate car nous devons faire face à la baisse des recettes fiscales dans le cadre de la réduction de la dette publique nationale et en même temps répondre aux aléas d'opérations de fonctionnement liés à la gestion de la commune. Malgré nos efforts permanents de maîtrise des coûts, j'ai proposé au conseil municipal de recourir à une évolution de la fiscalité sur les trois taxes. Cette augmentation sera modérée en valeur absolue pour les Varennois. Il n'est jamais aisé d'augmenter les impôts, même de façon modérée, mais nous sommes dans l'obligation d'assumer ce choix et d'expliquer clairement les choses aux contribuables.

Je vous l'avais indiqué lors des précédents numéros du Petit Varennois, nous allons passer, en fin d'automne en phase active de travaux dans le cadre de l'éradication des fils nus sous tension, de modernisation de l'éclairage public et du réseau télécom, sous le contrôle du Service Départemental de l'Energie 24, au Centre bourg, à Laussine et aux Guillonets. Les Varennois devront s'armer de patience car ces travaux s'étaleront dans la durée (2017-2018). Mais avant cela, se sont les riverains de Tout vent et Talinot qui auront vécu une semaine perturbante avec les travaux d'enfouissement de gaines qui recevront bientôt les câbles de fibres optiques pour améliorer le réseau Télécom de débit d'accès à Internet de la commune, bientôt les téléchargements en quelques secondes...

Autre point important pour le centre bourg de la commune, nous travaillons sur la création d'un point de collecte à apport volontaire pour les ordures ménagères. Le projet se finalise de jour en jour au cours de réunions organisées par le Syndicat Mixte Départemental. Le SMD3 a été même sollicité par un collectif du centre bourg pour lui demander des informations complémentaires sur cette nouvelle façon de procéder. C'est un changement important des habitudes pour la prospection de la collecte mais qui permettra aussi de maîtriser les coûts.

Je vous souhaite de bonnes vacances estivales

Le maire Gérard Martin

La commune



ESPACE DE DEPOTS DES DECHETS VERTS

Depuis le 27/03/2017, l'espace de dépôts des déchets verts,

est de nouveau ouvert **uniquement** :

le lundi matin de 10 h à 12 h

le jeudi après-midi de 14 h à 16 h

Vous devez vous rendre **directement** à l'espace de dépôts des déchets verts où l'employé communal sera présent pour vous guider à la dépose en andain de vos rémanents de coupe.

Le photocopieur recyclé

La mairie de Varennes a remplacé le photocopieur de l'école et a décidé de faire don de l'ancien photocopieur à l'association GAMISO (Association Malgache Dordogne et Lot et Garonne) dont le siège social est sur la commune de Varennes. La présidente, Yolande Perrot, est résidente de la commune.

Ce photocopieur partira par container sur bateau d'ici 3 mois depuis le Havre et en direction du Nord de l'île de Madagascar dans la province Diégo. Il est destiné à une école publique pour enfant du CP au CM2.



De gauche à droite
Yolande Perrot, Michel Perrot, Gérard Martin, Serge Grellety et Christine Doat

RAPPEL POUR LE MODE D'INSCRIPTION A L'ECOLE

« Une rentrée scolaire réussie est une rentrée scolaire préparée »

Pour une première inscription, il vous suffit de vous rendre en Mairie et de prendre contact auprès du directeur ou directrice de la future école de votre enfant.

Bonne rentrée !!

Un nouvel abri Bus à Le Brel

Suite à la dernière tempête l'abri bus en bois, légèrement vieillissant, n'a pas été épargné par un coup de vent qui l'a renversé en l'abîmant fortement qui plus est.

Cela nous a obligé à changer celui-ci.

Afin de limiter les frais résultant de l'achat d'un nouvel abri bus, la commune de Lalinde nous a fait don de cet abri et nous l'avons remplacé avec l'aide de la CCBDP .



Bien sûr des travaux de réfection et nettoyage reste à réaliser mais pour l'heure les élèves pourront être abrités.



Le saviez-vous ?

"La musique partout, le concert nulle part" (Maurice Fleuret)

La date de la Fête de la Musique est fixe, chaque année elle a lieu le 21 juin. Cette année elle aura lieu le mercredi 21 juin 2017



La fête de la musique est née en 1982 à l'initiative du ministère de la culture dirigé par Jack Lang. L'idée lui a été soufflée en 1981 par Maurice Fleuret, directeur de la Musique et de la Danse : il fit le constat que cinq millions de personnes (dont un jeune sur deux) jouaient d'un instrument de musique, mais qu'aucune manifestation ne célébrait cet art en France. Il proposa donc de faire jouer les musiciens amateurs dans la rue afin de promouvoir la musique et ainsi la démocratiser.

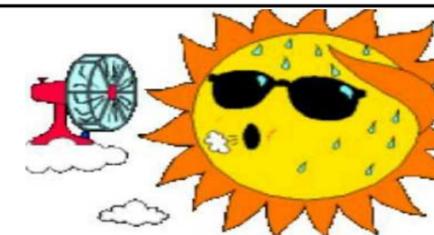


Quelques semaines plus tard, le 21 juin 1982, entre 20h30 et 21h, la première fête de la Musique est lancée. Le choix de fêter la musique le 21 juin n'est pas un hasard : ce jour est celui du solstice d'été (c'est-à-dire la nuit la plus courte de l'année) et rappelle l'ancienne fête païenne de la Saint-Jean. La demi-heure de musique prévue par le ministère fut largement dépassée.

Le slogan de la fête de la musique est trouvé en 1983 : "Faites de la musique, Fête de la musique". Cette formule veut tout dire et cette journée devint l'occasion pour les professionnels, mais aussi pour les amateurs de faire des concerts gratuits (surtout en plein air) dans toutes les villes de France et dans tous les genres musicaux possibles. La manifestation a connu un succès croissant d'année en année jusqu'à devenir incontournable aujourd'hui.

Plan canicule

Ne pas attendre d'avoir soif pour boire



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Il est important de boire même en l'absence de soif. La sensation de soif intervient lorsque l'on est déjà déshydraté.

AGENDA

24 juin	Kermesse des écoles à Lanquais
24 et 25 juin	Fête de Varennes
13 juillet	Traditionnel repas fête nationale offert par le conseil municipal
10 septembre	Randonnée VARENNES -SAINT AVIT , au profit de l'APV , 16 km , on peut s'arrêter à BANNES , voiture de rapatriement prévue .
17 septembre	Journée du patrimoine—Animation APV
17 septembre	Oxygène Varennois—Rando VTT et pédestre

La vie associative

Théâtre à Varennes

Samedi 29 Avril s'est déroulé une soirée théâtrale à la salle des fêtes de Varennes où une cinquantaine de personnes y étaient présentes.

Cette représentation a été gracieusement offerte par les « Traitax de Bergerac » au profit de l'association Franco-Malgache « GAMISO ». Une comédie en deux actes « A tout cœur » mise en scène par Bernard Damarché. Cette pièce de théâtre a été une véritable réussite d'après les commentaires émis au bar où étaient servis des crêpes faites maison et des boissons rafraichissantes.

Les profits de cette soirée seront attribués prochainement à la reconstruction d'une école à Madagascar.

Devant ce succès inattendu, un rendez-vous a été pris avec la troupe pour l'année prochaine.



COMITE DES
FETES VARENNES

FETE

DU VILLAGE

A PARTIR DE 14H30

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN

SAMEDI 14H30 : concours de pétanque (doublettes) nombreux lots

20H : repas dansant avec l'orchestre « les TROK'S »
(Pensez à apporter vos verres et vos couverts)

INSCRIPTIONS : **0553582924**
0785568588

DIMANCHE 9H30 : Randonnée en famille (cadeaux, goûté, surprises)

Randonnée adulte, 8km

JEUX D'ANTAN en bois gratuit, avec animateur

19H : apéritif offert à tous par le Comité des Fêtes

BANDA

« LE TREFLE GARDONNAIS »

23H : FEU D'ARTIFICE offert par la mairie

RESTAURATION SUR PLACE MIDI ET SOIR

FETE NATIONALE

Comme chaque année nous vous proposons de célébrer ensemble
le 14 Juillet à la salle

Jeudi 13 Juillet à 20 heures.

Venez nombreuses et nombreux partager un bon moment
de convivialité.

Dites-le autour de vous !

(Pensez à apporter vos verres et vos couverts)



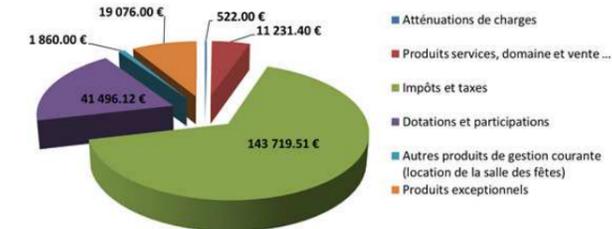
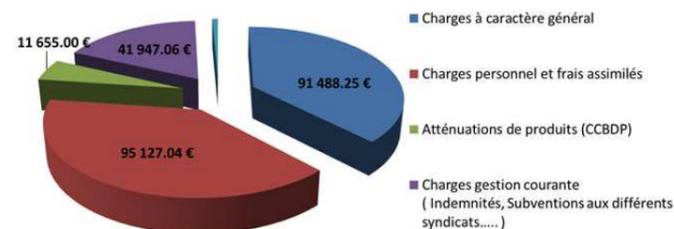
LES FINANCES COMMUNALES

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

FONCTIONNEMENT

DEPENSES total de 245242.39€

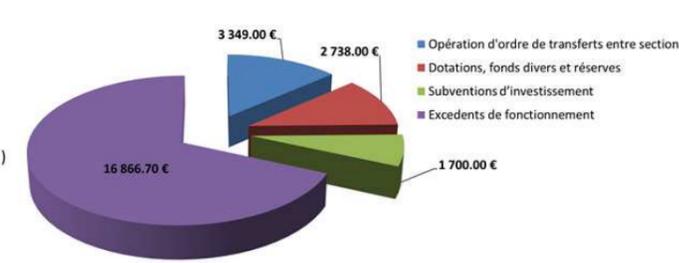
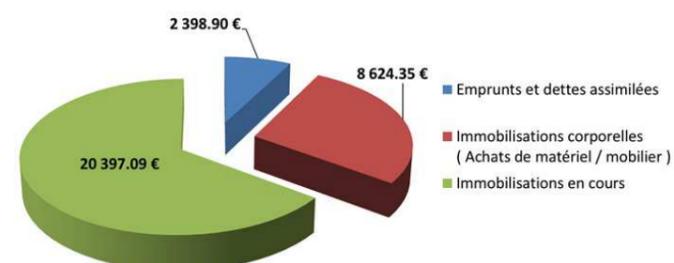
RECETTES total de 220856.18€



INVESTISSEMENT

DEPENSES total de 34370.34€

RECETTES total de 24653.7€

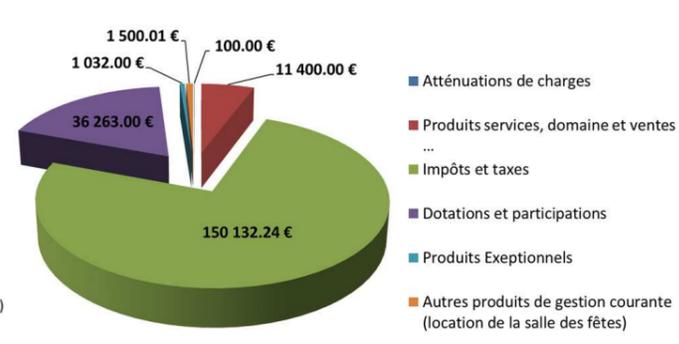
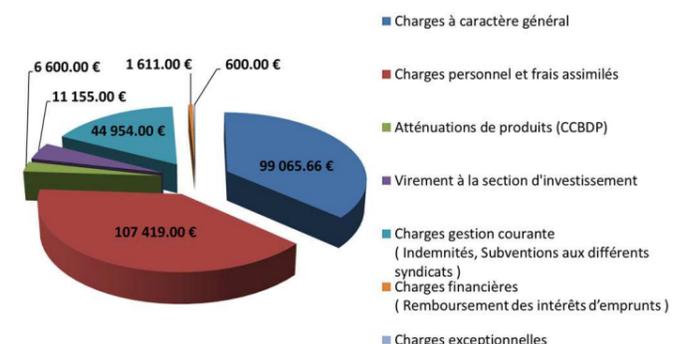


BUDGET PRIMITIF 2017

FONCTIONNEMENT

DEPENSES total de 278418.66€

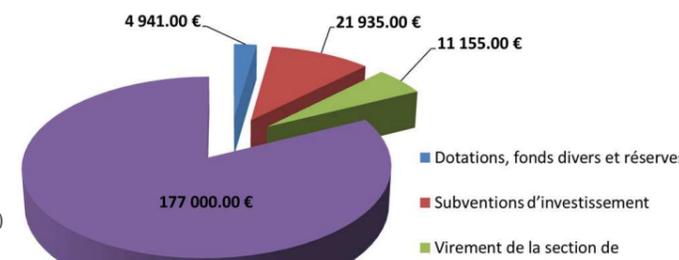
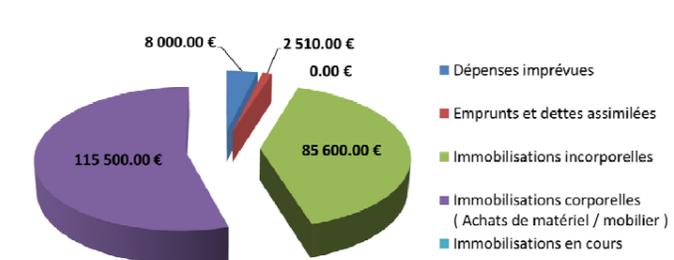
RECETTES total de 278418.66€



INVESTISSEMENT

DEPENSES total de 240871.34€

RECETTES total de 240871.34€



Ces sommes sont une extraction du compte administratif et du budget primitif à titre indicatif et non exhaustif.

Le brûlage à l'air libre Une pratique polluante

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le saviez vous?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- Cause 42000 décès prématurés par an,
- Réduit de 5 à 7 ans la durée de vie,
- Est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

Quels sont les déchets concernés par cette situation?

Ce sont toutes les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Qui doit respecter cette interdiction?

Toute personne (particulier, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Suivant l'arrêté préfectoral n°24-2017-04-05-001

(pour plus de complément voir le site de la commune www.varenes-dordogne.fr)

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut-être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.



PRÉCONISATIONS D'UTILISATION
DESEAUX DE PLUIE, PUIES
ET FORAGES PRIVÉS

Préconisation d'utilisation des eaux de pluie, puits et forages privés

Depuis quelque années, des particuliers souhaitent remettre en pratique l'utilisation d'eau de pluie et de puits dans la maison.

Cependant la présence d'un double réseau dans une habitation, avec comme conséquence des possibilités de retours d'eau polluée, présente des risques importants pour les personnes dans l'habitation mais également pour le voisinage.

Le retour d'eau, un phénomène physique à éviter:

- Si votre réseau privé est relié au réseau public, le risque majeur est le retour d'eau.
- Deux cause peut provoquer ce problème:
 - Une dépression dans le réseau public due à des travaux, une ouverture rapide de bornes d'incendie pour éteindre le feu, etc., crée un siphonage, une aspiration de l'eau du puits ou de pluie de la maison d'habitation vers le réseau public.
 - Une contre-pression: c'est-à-dire que le réseau d'eau non potable (puits, pluie) a une pression plus élevée que celle du réseau public. L'eau est refoulée dans le réseau public.

La première protection est la séparation physique des deux réseaux public et privé (aucun contact entre les réseaux)

LE COIN PHOTOS



M le maire a célébré le troisième baptême républicain de la commune. Celui de Célia Portello fille de Laurent Portello adjoint au maire.



Dépôt de gerbe dans le cadre de la commémoration du 8 mai 1945 organisée par la FNACA sur les communes de Lanquais-



Randonnée à Amboise des marcheurs de la Vallée, début Juin



La station des Coustals avant et après le nettoyage des abords



Réparation de la conduite d'eau en fonte, situé en face du cimetière, suite à rupture en février

